

# Séance du 6 Juin 1932

3

S'an mil neuf cent trente-deux et le six juin, à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger de Lassus, Maire.

Étaient présents : M<sup>me</sup>. Marriégot, Garriou, Birabent, Dasque, Dorbessan, Suberbielle, Couquet, Claverie, Sadore, Bayret, Bondoumet, Rouquairol.

Absents : M<sup>me</sup>. Azium, Blanchard, Dor, Eychenne, Maupomé, Bouché.

Monsieur le Maire dépose sur la table du Conseil son compte administratif pour 1931 et se retire de la Salle des Séances.

Le doyen d'âge du Conseil Municipal, M<sup>me</sup>. Marriégot, 2<sup>e</sup> Adjoint, donne connaissance de ce compte qui fait ressortir les résultats suivants :

Les recettes s'élèvent à 439 892,01

Les dépenses                  271 031,33

D'où il résulte un excédent de 168 860,68 qui sera reporté au budget additionnel de 1932.

Ceci exposé, Monsieur le Maire reçoit la Salle où le Conseil est heureux de lui voter des félicitations pour sa parfaite gestion.

## Chapitres additionnels au Budget de 1932 ou Budget supplémentaire

### Recettes

Excédent de l'exercice précédent	168 860,68
1 Concession d'eau	60. "
2 Taxe sur les chiens	5. "
3 Emprunt de la Caisse Primaire. Reliquot à verser	50 000. "
4 Indemnité pour dommage causé à une borne-fontaine	220. "
5 Dégradation de route	500. "
6 Emprunt à la Caisse primaire d'Assurances Vieillesse	37 500. "
7                      d°	28 600. "
8 Subvention du Département pour réparations aux cloches de l'Eglise	70 000. "
9 Sub <sup>on</sup> du B. de B. pour l'assistance médicale	1 000. "
10              d°              pour l'assistance aux vieillards	2 000. "

Total des Recettes 358 745,68

# Dépenses

1 Reliquat des cheniers vicinaux	2.7457.48.
2 Reliquat d'annuités d'emprunt	6214.02
3 Restauration du Boulevard	7105.06
4 Travaux complémentaires au Boulevard	16712.95
5 Emploi de subvention pour électrification rurale	7920..
6 Réparation du Clocher de l'Eglise	801000..
7 Emploi de l'Emprunt pour achats d'inuseables destinés à l'agrandissement de l'Ecole de Garçons	37500..
8 8 <sup>e</sup> annuité d'emprunt de 200.000 <sup>f</sup> (complément)	4000..
9 Contingent pour les alimens	3000..
10 " " les Enfants Assistés	500..
11 Dépenses d'assistance médicale gratuite	2000..
12 " " aux vieillards	3000..
13 Fraisement secrétaire à Emplois de Mairie (complément)	2700..
14 Entretien des Bâtiments Communaux	4000..
15 Eclairage des Rues et Bâtiments Communaux	1000..
16 Force motrice	2500..
17 Travaux et achats divers	20200..
18 Dépenses imprévues	111.17
19 Subvention Poste automobile rurale	500..
20 d° à la Fédération des Mutualités du travail	50..
21 Abonnement Bureau d'Etudes Installations électriques 1931-32	400..
22 Indemnité à M. de Sarrien p <sup>r</sup> occupation de terrains 1931-32	300..
23 Achat de terrains de Sarrien	5900..
24 Indemnité délogement aux Institutionnels (complément)	325..
25 Honoraires d'architecte pour travaux au Cimetière	1000..
26 Indemnités d'assurances des Sapeurs-Pompiers	2000..
27 Indemnité au Cauquiner Dupuy p <sup>r</sup> travail supplémentaire le jour du Marché	250..
28 Premiers frais de prospection d'eau à Navatès, ind <sup>te</sup> pour perte de récolts à M <sup>me</sup> Cazanbous et frais d'acte avec cette dernière	800..
29 1/10 personnel au Receveur Municipal	300..
30 Annuité d'emprunt de 28.600 <sup>f</sup>	1000..

Total des dépenses supplémentaires 358745.68

Budget du Bureau  
de Bienfaisance

Vecture est ensuite donnée par M<sup>me</sup> le Maire des  
différents articles du Budget du Bureau de Bienfaisance dont  
l'excédent de l'exercice précédent se monte à la somme  
de

Achat d'un fanion pour  
les Anciens Combattants

Monsieur le Maire communique une lettre de M. Victor Pijo qui demande au Conseil de vouloir bien aider l'Association des Anciens Combattants pour l'achat d'un fanion.

Le Conseil vote la somme de cent francs.

Subvention à la course  
critérium de la Dépêche"

Le Conseil décide à l'unanimité qu'une somme de 250 francs, à prendre sur les crédits alloués pour les fêtes publiques, sera distribuée sous forme de primes aux Coureurs du Critérium de la Dépêche qui traverseront Montpellier le 14 juillet.

Ces primes seront attribuées suivant ce que le Comité formé pour cette occasion.

Pétition du Quartier du  
Plan p<sup>e</sup> water-closets

Monsieur le Maire donne lecture d'une pétition du Quartier du Plan présenté par M. Guisset, conseiller municipal de ce quartier, en vue d'obtenir l'installation de deux waters modernes et de deux urinoirs.

Quoique ce projet soit très intéressant la pénurie d'eau et aussi le manque de fonds obligent le Conseil à le remettre à l'étude pour une exécution ultérieure. Cependant il peut être envisagé de faire l'installation d'un urinoir et, à cet effet, Monsieur le Maire demande à la Commission des Travaux de se rendre sur les lieux.

Assurances  
des Sapeurs-Pompiers

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la création d'une Compagnie de Sapeurs-Pompiers impose à la Commune l'obligation de contracter deux assurances, l'une en raison des accidents pouvant survenir aux membres de ladite compagnie; l'autre en raison de la responsabilité civile à l'égard des tierces personnes.

Il fait connaître qu'il s'est adressé à la Compagnie l'Urbaine et la Seine qui semble offrir le maximum de garanties; il demande au Conseil de vouloir bien l'autoriser à contracter avec cette compagnie les deux assurances indispensables.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, autorise Monsieur le Maire à signer avec la Compagnie l'Urbaine et la Seine les polices d'assurances garantissant les Pompiers contre tous accidents et couvrant la responsabilité civile de la Commune à l'égard des tierces personnes.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M<sup>e</sup> Mailhet, Receveur Municipal, demandant qu'il lui soit alloué le défaut des rentrées du receveur municipal.

Le Conseil Municipal, vu le décret du 26 juin 1876, art. 5, et la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 1<sup>er</sup> août 1876, vote ladite augmentation en faveur de M. Mailhet, receveur municipal, et décide que la somme nécessaire sera inscrite dans les budgets des exercices 1932 et suivants.

Allocation du 10<sup>e</sup>  
au Receveur municipal

La séance publique est levée.  
Réuni en comité secret, le Conseil Municipal  
adopte :

Demande d'assistance médicale : Montferran Jean pour son enfant malade

Demande d'assistance aux Vieillards } veuve Sourbet Madelaine  
} Castex Bernard

S'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A large oval shape is drawn on the page, and several signatures are written across it and around its perimeter. The signatures include:  
- Top left: L. Buij - P. Rouquerol  
- Top center: J. P. Vasseur  
- Top right: A. Dauvin  
- Middle left: P. Bonnard  
- Middle center: J. P. Pasquier  
- Middle right: J. P. Vadeur  
- Bottom left: L. Briand  
- Bottom center: J. P. M. (partially obscured)  
- Bottom right: Roger de Lamy